

FORMATION PALPATION TERRORISME 2019

TRAVAIL COMMUN REALISE : FICHE TECHNIQUE POUR PALPATION

Palpation de sécurité

Objectif :

Cadre légal :

* L613-2 CSI : Périmètre de protection institué par la préfet ; Existence de menaces graves / L613-3 CSI : Manifestation de plus de 300 personnes /

* L613-3 CSI : Agent agréé par le CNAPS et habilité par l'employeur / Sous le contrôle d'un OPJ / Personne de même sexe /

Femme enceinte ? / enfant ?

Équipements :

Brassard / Gants / Affiches / Table / Caisse pour consigne / Détecteur magnétique

Techniques à mobiliser :

Se placer en auto protection :

- Prise de contact
- Explication du contexte
- Position $\frac{3}{4}$ avant ou arrière
- Distance de sécurité
- 1 bras en protection

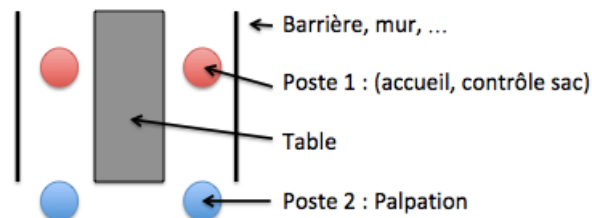
Respecter les règles :

- Sur les vêtements
- Palper et non glisser
- Pas sur la peau
- Pas de fouille des habits, des sacs, ...
- Faire sortir les mains des poches

Zone à palper :

- Bras
- Jambes
- Torse
- Dos
- Cheveux
- Tête si pas possibilité de découvrir

Implantation de la zone :



Parties du corps à ne pas palper :

